

LE JOURNAL

Domfront

JUILLET
2 0 2 2

Domfront
en Champagne

Madame, Monsieur,

Chacun reconnaîtra que ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes au regard des événements de toute nature.

Pandémie, confinement, inflation, problème d'approvisionnement, hausse des prix déraisonnable des matières premières et de l'énergie, difficultés de recrutement pour les entreprises, auxquels se conjuguent maintenant une guerre à nos portes qui accentue ces phénomènes.

C'est dans ce contexte que se sont ouvertes, la récente élection présidentielle et celle des législatives qui devront prendre en compte tous ces paramètres, tout en garantissant une cohésion sociale.

C'est aussi ce contexte pesant et complexe qui oblige la municipalité à faire face, agir au quotidien, avancer et continuer à construire pour le bien de tous. Notre rôle, avec pour seul objectif l'intérêt général, prend dans ces circonstances, tout son sens.

Sur le plan de la sécurité routière, nous avons généralisé la limitation à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération. Espérons que ce dispositif participe à des changements de comportement. Lorsque la signalisation ne suffit pas, il est nécessaire de créer un dispositif plus contraignant. C'est pourquoi nous avons réalisé un plateau ralentisseur au niveau de l'entrée du stade. L'objectif est double : obliger les automobilistes à ralentir et permettre aux utilisateurs du stade de traverser en toute sécurité. Dispositif qui sera encore plus légitime avec l'aménagement des trottoirs de la tranche 4 du lotissement des Bréjons et la création d'un city stade qui va accentuer la fréquentation.

Au moment où j'écris cet édito, le montage de la structure du city stade est prévu dans quelques jours, j'espère qu'aucun imprévu ne viendra perturber cette programmation afin quelle puisse être utilisée tout l'été. En juillet, dans un souci de réduire la facture d'électricité, les têtes de candélabres de la route du Mans seront remplacées pour passer en led.

Au niveau des travaux d'entretien de notre patrimoine communal, la toiture de l'école (CP) a été entièrement réalisée par Jérôme Ragot l'été dernier. Il lui reste dans son carnet de commande 2 logements communaux et une dernière pente de la toiture de l'école maternelle. Nous comprenons les difficultés des entreprises pour honorer dans les temps leur chantiers et bien entendu cela impacte nos projets.

C'est le cas de l'aménagement de l'ancienne cour d'école située entre l'église et la mairie. Les appels d'offre ont été signés en début d'année et les travaux ne pourront s'engager qu'à la fin de l'année, voire début 2023. Les entreprises affichent « complet », manquent souvent de matières premières et peinent à recruter du personnel. Il nous serait complètement déplacé de rajouter à leurs difficultés des pénalités de retard. Malgré cette inertie due aux problèmes opérationnels des entreprises, nous devons continuer à développer nos projets.

L'aménagement urbain au niveau du carrefour de la RD 304 (rue du Mans) et de la RD 242 (route de la Chapelle Saint Fray) se concrétise. Il va participer à la requalification de cette partie du bourg en élargissant la RD 242 et en aménageant le terrain limitrophe que la mairie avait acquis il y a quelques années.

Le permis d'aménager est actuellement à l'instruction, vous pourrez en découvrir l'esquisse dans ces pages.

L'objectif de ce projet permet de proposer un terrain viabilisé avec des stationnements à nos boulangers (Julie et Christophe Chevreux) pour la construction d'une nouvelle boulangerie dans un cadre plus sécurisé, fonctionnel et agréable.

Si le rôle d'une municipalité n'est pas de créer des commerces « à la place de », il est bien de favoriser leur pérennisation ou leur implantation.

Comme je vous le précisais dans le bulletin municipal précédent, nous souhaitons nous engager dans la restauration de l'église. Si l'étude technique est réalisée avec un chiffrage, le montage financier est loin d'être stabilisé. Nous comptons sur la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais étonnamment les églises classées et non répertoriées en bénéficient, alors que la notre étant classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1939 en est exclue !

Il nous faut donc trouver d'autres partenaires. Prochainement, je provoquerai une nouvelle réunion avec Monsieur le Sous-Préfet de Mamers, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Département de la Sarthe et l'Architecte des Bâtiments de France pour évaluer la situation et cibler d'autres subventions. Les montants des travaux s'élèvent à plus d'un million d'euros, la commune seule ne pourra s'engager.

En mai, nous avons lancé un appel d'offres pour recruter un cabinet d'études chargé d'élaborer un diagnostic et un schéma directeur d'assainissement du réseau d'eaux usées et unitaire. Cette étude se déroulera sur une année à partir de septembre. Si la station (système de lagunage) fonctionne bien, nous constatons certaines anomalies sur le réseau et particulièrement sur les flux hydrauliques les jours de pluies abondantes du fait de mauvais branchements. Des tests de fumées ou colorants seront réalisés pour repérer chaque dysfonctionnement. Nous rappelons que tout branchement d'eau pluviale est strictement interdit sur le réseau d'eaux usées.

L'objectif de cette étude de schéma directeur est de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation ainsi que de sécuriser le fonctionnement du système d'assainissement.

Le 18 mai dernier nous avons mis en place 4 sculptures en pierre d'environ une tonne chacune à l'espace domfront. Ces sculptures qui participeront à la mise en valeur de cet environnement font partie de la Donation Michel Vion. Je remercie Régis Compain qui a été d'une aide précieuse et indispensable pour cette installation.

Pour présenter le reste de la donation, nous travaillons avec les agents communaux sur les périodes moins intenses, à la restauration du bâtiment annexe de la mairie.

Cette année sera également marquée dans l'organisation des services municipaux par les départs à la retraite de Nadine Fougeray et de Thérèse Dentier.

Thérèse Dentier, employée par le SIVOS, intervient sur la commune au niveau du service cantine. Depuis 15 années, nous avons pu apprécier continuellement son sérieux, sa réactivité et son sens de l'initiative.

Nadine Fougeray est employée par la commune depuis août 1983. Une large partie de son activité a été au contact des enfants qu'elle a accompagné dans les meilleures conditions possibles, soit dans leur surveillance à l'école, soit à la cantine dont elle a eu la pleine responsabilité. Nous avons toujours apprécié son exigence, son sens de l'organisation et surtout sa constante bonne humeur.

Qu'il me soit donc permis ici de profiter de leurs départs à la retraite pour remercier publiquement Nadine et Thérèse pour la qualité de leur travail réalisé quotidiennement. Leurs parcours témoignent de l'attachement qu'elles portent au service public.

Je les remercie au nom du conseil municipal, mais aussi j'en suis certain, de l'ensemble des habitants. Nous leur souhaitons de profiter d'une longue, bonne et paisible retraite bien méritée.

Prenez soin de vous, de ceux qui vous entourent et profitez d'un bel été.

Patrice GUYOMARD

INFOS PRATIQUES



Mairie

Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00
Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
Tél. : 02 43 20 52 11
Fax : 02 43 20 85 54
Courriel : mairie-domfront@wanadoo.fr
www.mairie-domfront-en-champagne.fr
Facebook : facebook.com/domfrontenchampagne.sarthe.9

Maison de services

Agence Postale Communale

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00
Mardi de 15h30 à 18h30
Tél. : 02 43 24 15 69

Bibliothèque municipale

Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Courriel : bibliotheque.domfront@wanadoo.fr
Tél : 02 43 24 15 69



Santé

Cabinet infirmier

Gunilla ROUX et Bruno DUTEILLEUL, (cabinet de soins infirmiers)
41, rue du Mans, vous accueillent du lundi au samedi de 7h30 à 8h30
et assurent des soins à domicile sur rendez-vous.
Tél. : 02 43 14 75 38

Masseur-kinesithérapeute

Marie BERTRAND, masseur-kinésithérapeute à domicile.
Sur rendez-vous.
Tél : 07 70 86 83 96

Opticienne ambulante

Pharma Vue
Clémence NEVEU, opticienne
Se déplace à Domfront en Champagne
Le vendredi matin de 8h30 à 12h00
Sur rendez-vous
Tél : 06 34 43 24 16
courriel : pharmavue72@gmail.com

Commerces ambulants

Poissonnier

Un poissonnier vient le jeudi après-midi devant le bar entre 14h et 14h30, ensuite vers 14h30, il se déplace au lotissement « Cours des Genêts » situé rue de Lavardin.
Tél : 02 33 60 69 32 (pour les commandes)

L'Appaloosa

Pizza et burger tous les samedis soirs de 17h00 à 21h00 place de l'Eglise
Tél : 06 02 01 88 07 (pour les commandes)

A mon patoche friterie ch'ti

Un camion est présent tous les lundis soirs de 18h00 à 21h00 place de l'Eglise.
Tél : 06 62 89 45 07 (pour les commandes)

La boutique Sarthifié

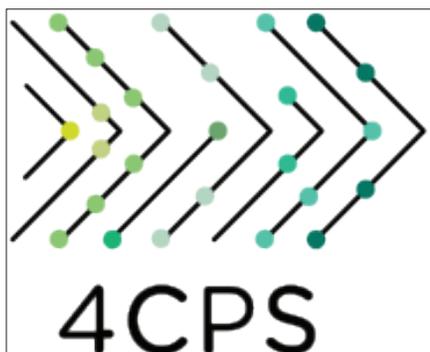
Fruits, légumes, produits laitiers, viande...
Tous les samedis matins de 9h00 à 13h00 place de l'Eglise
Tél : 06 95 23 13 97
Courriel : laboutique.sarthifiee@gmail.com





Centre des Finances Publiques

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)
 Sur rdv exclusivement les mardis et jeudis de 14h00 à 16h00
 L'accueil téléphonique n'est assuré que les demi-journées d'ouverture au public.
 Allée Marie-Louise Souty
 72 240 Conlie
 Tél : 02 43 20 50 46



Pôle intercommunal - 4CPS

Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 4 rue de Gaucher
 72240 Conlie
 Tél : 02 43 52 11 67
 Courriel : contact@4cps.fr
www.4cps.fr

Déchèterie de Conlie - 4CPS

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
 Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h45
 Vendredi et samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)
 Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h45
 Vendredi et samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
 Route de Mézières
 72 240 Conlie
 Tél : 02 43 20 28 23 ou 06 24 34 49 25



Ramassage ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis matins. Mettez vos poubelles le mardi soir. Seuls les sacs verts siglés 4CPS seront ramassés.



Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Conlie-Lavardin

24 route des Grands Bois
 72 550 La Quinte
 Tél : 02 43 27 74 61
 En cas d'urgence : 06 07 82 24 75 ou 06 81 18 10 10
 Courriel : secretariat@saep-cl.com



- **11 novembre 2022** : commémoration de l'Armistice de 1918 avec Repas des Aînés
- **11 décembre 2022** : arrivée du Père Noël



■ Marche éco-citoyenne

Le 9 octobre dernier, avec l'association Générations Mouvement de Domfront en Champagne, la commune a organisé la 2ème marche éco-citoyenne. Comme la précédente manifestation, de nombreuses bonnes volontés ont parcouru les routes de la commune afin de ramasser les déchets laissés à l'abandon dans les fossés.

Encore un grand merci à tous pour cette opération.



■ Commémoration 8 mai

Pour la première fois depuis deux ans, la commémoration de la Victoire de 1945, a pu avoir lieu en présence d'élus, de la gendarmerie, des anciens combattants et des habitants de la commune.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, tous se sont retrouvés à la salle communale pour le traditionnel discours et le vin d'honneur.

■ Changement de chaudières

Dans le cadre de la rénovation énergétique, la commune a décidé de supprimer les deux dernières chaudières fioul des bâtiments communaux (mairie et classe de CP)

Suite à un appel d'offre, c'est l'entreprise RM Plomberie d'Arnage qui a été choisie.

Coût des travaux : 29 345 € TTC auxquels il faudra ajouter le dégazage et l'enlèvement des cuves à fioul.

Une partie des chaudières a été financée par l'État au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement local 2021) à hauteur de 36,74 % et du plan de relance de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 20 %.



■ Travaux toiture

Cette année encore, un programme de toiture est lancé. Tout d'abord, il y aura une partie de la toiture de l'ancien bâtiment des maternelles qui sera restaurée cet été. Puis à l'automne ce sera au tour de deux logements locatifs de voir leurs toitures entièrement renouvelées.

Coût des travaux : 39 000,00 TTC

Ces travaux seront financés en partie par la Région des Pays de La Loire au titre du plan de relance (20 %).



■ Départ en retraite !

En cette fin d'année scolaire, nous avons le plaisir de fêter le départ en retraite de Nadine Fougeray. Nadine a débuté son travail au sein de la commune le 22 août 1983.

Après 39 ans d'investissement pour la commune, elle a souhaité prendre une pause bien méritée.

Au fil de sa carrière, elle a réalisé différentes missions : entretien des locaux communaux (école, mairie, cantine), service à la cantine, accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et, ces dernières années, préparation des repas à la cantine.

La municipalité remercie chaleureusement Nadine pour ces années passées auprès des enfants de l'école et au sein de la collectivité. Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite.

Départ en retraite

Thérèse Dentier a vu de nombreux enfants à la cantine en 15 ans de service ! C'est en effet depuis 2007 qu'elle a accompagné les plus petits lors des moments de repas à la cantine de Domfront. Le service de la vingtaine d'enfants des maternelles et des primaires lui a nécessité patience, organisation et encore patience. Des qualités reconnues lors de ces années de service. Elle a également travaillé avec les CM2 dans le cadre des temps d'activités périscolaires entre 2014 et 2017. Cet engagement auprès des enfants et du service public s'achève cette année avec son départ à la retraite. Le SIVOS, ainsi que la municipalité de Domfront la remercient pour son engagement lors des années passées au service de la collectivité et lui souhaitent une bonne retraite.



Création d'un city-stade

Cet équipement était attendu depuis longtemps. Bien entendu, comme tout projet, il était tributaire du financement. L'opportunité d'un appel à projet par l'ANS (Agence Nationale du Sport) nous a permis de nous engager. La plateforme a été réalisée en mai par l'entreprise HRC, en parallèle du ralentisseur de la route de La Quinte, afin d'optimiser le coût. La structure et le mobilier urbain ont été installés par la société SDU de Lorient.



L'éclairage est prévu fin juillet ou courant août.

Coût des travaux : 76 585,00 € TTC

Les travaux sont financés par l'ANS (Agence Nationale du Sport) à hauteur de 35 % et de la Région des Pays de La Loire dans le cadre du plan de relance à hauteur de 20 %.



Aménagement urbain

Le terrain situé à l'angle de la rue de la Chapelle Saint Fray et de la rue du Mans va faire l'objet d'un aménagement urbain. Le premier objectif est d'élargir le carrefour au niveau de la rue de la Chapelle Saint Fray, afin de faciliter la circulation. Le projet permet de proposer à Julie et Christophe Chevreux un emplacement viabilisé pour la création d'une nouvelle boulangerie plus fonctionnelle qui leur permettra de développer davantage leur activité.

Après la réalisation de l'étude et le dépôt du permis d'aménager (en cours), la troisième étape sera de réaliser un appel d'offre afin de sélectionner les entreprises pour les travaux d'aménagement et de viabilisation.

Spectacle Barolosolo

Afin de remercier l'ensemble de leurs partenaires (entreprises, mairie), la compagnie Barolosolo a offert aux habitants de Domfront en Champagne un spectacle de cirque aquatique. La compagnie Barolosolo est une compagnie de nouveau cirque, qui vient de s'installer à Domfront en Champagne. Créée en 2006, elle compte 6 spectacles à son répertoire et a pour projet d'ouvrir un lieu de résidence à Domfront pour accueillir des artistes qui préparent de nouvelles créations.

Site internet : www.barolosolo.com / 06 24 27 73 40



SECURITE ROUTIERE



■ Limitation vitesse à 30 km/h

La départementale traversant notre commune du sud est au nord ouest est un axe de passage important pour de nombreux véhicules. Afin de permettre un partage plus sécurisé de cet environnement, au cours de cette année, la municipalité a décidé d'élargir la zone à 30km/h du bourg de la commune.

Cet élargissement concerne les routes de La Quinte, de Cures, de La Chapelle St Fray et de Lavardin. Cela devrait permettre de sécuriser les piétons, vélos, automobilistes et de réduire les nuisances liées à la vitesse.

Des incivilités peuvent toujours exister, car cela n'est pas un système répressif, mais a vocation à réduire les risques.

Passer d'une vitesse de 50 à 30 km/h permet de réduire sa vitesse de freinage de 12,5m à 4,5m sur route sèche et de 18,75 à 6,75m sur route mouillée ! Dans notre village, des enfants, des cyclistes peuvent déboucher sans prévenir. Cet écart peut sauver des vies !

Coût des panneaux : 1 426,00 € TTC



■ Aménagement plateau ralentisseur route de La Quinte

Afin de sécuriser l'accès au stade et au futur city stade depuis le lotissement et le centre bourg, la municipalité a souhaité faire diminuer la vitesse sur la route de La Quinte au niveau de l'entrée du stade.

Cet emplacement, limité à 30 km/h, est déjà utilisé par les familles, les enfants, les sportifs et le sera de plus en plus avec les infrastructures en cours de construction. Pourtant, la vitesse est peu respectée : une vitesse a été relevée à 118km/h un samedi soir vers 20h ! C'est pour la sécurité des domfrontais et domfrontaises que la municipalité a engagé la construction d'un plateau ralentisseur pour obliger les véhicules à ralentir aux abords des infrastructures sportives de la commune.

Afin de poursuivre la mise en sécurité des piétons et utilisateurs de 2 roues, des contrôles avec radars pédagogiques ou par les forces de l'ordre seront accentués (notamment aux différents STOP). Cela afin de privilégier les actions de pédagogie, puis si nécessaire, de répression.

La mise en place d'éléments de voirie est un investissement pour la commune et peut entraîner des gênes pour les riverains (bruit important au niveau des ralentisseurs par exemple). En cela, ce type de dispositif n'est pas toujours la meilleure solution.

La solution la plus simple et la moins coûteuse pour tous est le respect des règles en place et le civisme de chacun.

Coût des travaux : 18 859,20 € TTC



Le Département de la Sarthe a été sollicité au titre des amendes de police afin de financer une partie des travaux (30 %).

■ Éclairage public

Depuis novembre 2021, l'éclairage public de la commune s'éteint à 21h au lieu de 22h (sauf pour les rues du Mans et de Conlie qui, pour des raisons de sécurité, restent allumées un réverbère sur deux).

Ce choix de limiter les horaires avait pour objectif principal une baisse de la consommation électrique avec un impact faible sur les riverains. Après 4 mois d'expérimentation, le bilan est positif. Cela a permis d'économiser 3387 kwh, soit environ 600 €.

Par ailleurs, une partie de l'éclairage est passée en led au début de l'été.

Le coût des travaux : 28 401,00 € TTC.

L'État et la Région des Pays de la Loire financeront à hauteur de 20 % chacun, au titre de la DETR pour l'État et du Plan de Relance pour la Région.

AMENAGEMENT PLACE DE L'ÉGLISE

Comme cela a déjà été annoncé, la place de l'Église va être rénovée partiellement. Le projet a pour but de décloisonner l'espace et de rendre plus fluide l'accès à la maison de services en rabaisant les murs et en créant des ouvertures latérales.

Une terrasse sera créée à l'extérieur de la bibliothèque avec une rampe d'accessibilité (PMR).

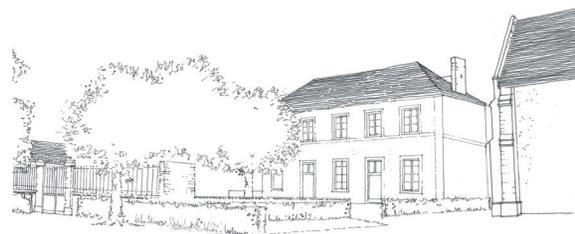
Le préau et les toilettes publiques seront également restaurés.

Les devis sont signés, les travaux devraient débuter en fin d'année.

Coût des travaux prévisionnels : 76 400,00 € TTC.

Le projet sera financé (sur le HT) à la fois par l'État au titre de la DETR (30,13 %), par la Région des Pays de la Loire au titre du FRDC sur la partie préau (10%) et du PLRIC (plan de relance) pour le reste des travaux (20 %), et enfin par le Département de la Sarthe dans le cadre du plan de relance pour un montant de 18 740 €.

Le reste sera financé par la commune en auto-financement.



INSTALLATION SCULPTURES

En mai dernier, Michel Vion, Régis Compain, Mickaël Aubert et Patrice Guyomard ont fait l'installation délicate de 4 sculptures en pierre d'environ une tonne chacune dans le patio et l'entrée de l'espace domfront.

Elles font partie de la « donation Michel Vion » et ont trouvé leur place définitivement pour le plaisir de tous.



PROLIFERATION DES CHATS

La plupart des communes, si ce n'est toutes, sont confrontées au pullulement des chats domestiques errants qui sont plusieurs millions sur le territoire français.

Il faut savoir qu'un chat peut engendrer environ 20000 descendants en 4 ans.

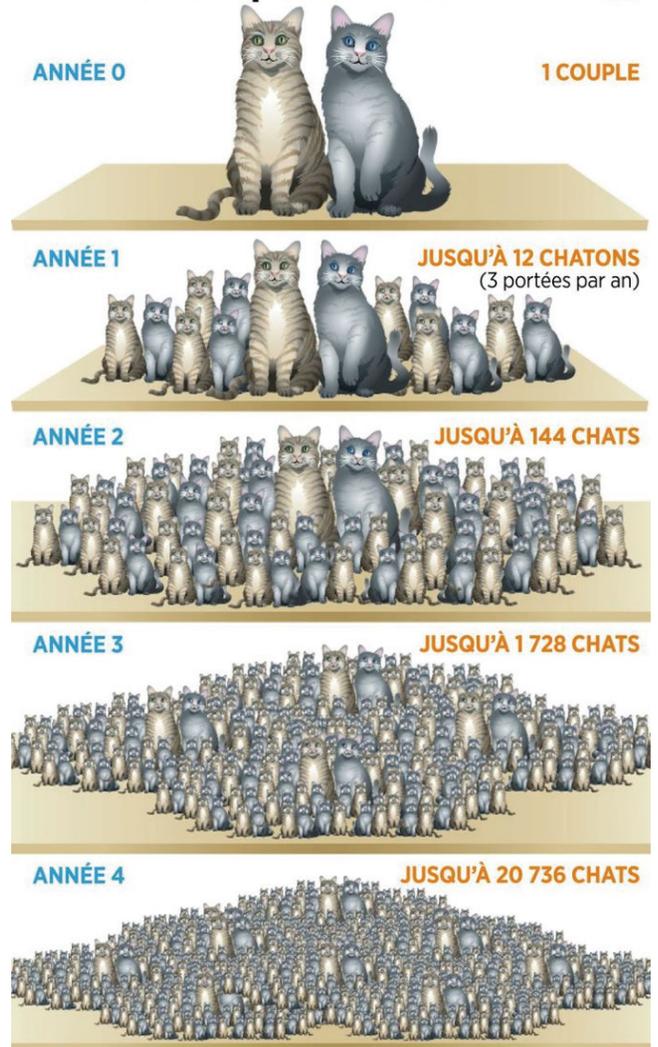
Cette situation a un impact très important sur la biodiversité. Le chat est en effet un prédateur qui chasse soit pour se nourrir, soit par jeu. La Ligue pour la protection des oiseaux estime que près de 10% des animaux blessés qu'elle recueille sont victimes de chats domestiques : 84% sont des oiseaux, 16% des mammifères ou reptiles, parmi lesquels 59% de chauve-souris, toutes les espèces concernées étant protégées par la loi.

Les surpopulations de chats ont également une incidence sur la salubrité et la santé publique dans les agglomérations, du fait des déjections ou encore des poubelles éventrées. Elles doivent aussi être examinées au regard du respect du bien-être animal, puisque nombreux sont les chats abandonnés qui deviennent errants et souffrent de malnutrition, de maladies ou encore de blessures subies lors de bagarres.

Pour éviter cette surpopulation il n'existe souvent qu'un moyen de long terme : la stérilisation, sur laquelle chaque possesseur de chat doit s'interroger afin de préserver à la fois l'environnement et la salubrité publique.

Source SPA.

Prolifération exponentielle des chats



SOURCE : LASPA.FR.

LP/INFGROPHIE, C. TÈCHE.

DIVAGATION ET DEJECTIONS DES CHIENS

Il convient de rappeler que la divagation des animaux est formelle interdite. Lorsque vous promenez vos animaux et plus précisément vos chiens, il est impératif qu'ils soient attachés. Par ailleurs, les pelouses, trottoirs, chemins piétonniers sont jonchés de déjections. C'est inadmissible !

Impossible pour les enfants et les adultes de se promener sur les pelouses ! Difficile de tondre ou de planter dans des massifs envahis par les déjections. Ramasser, c'est respecter les autres et notre environnement. Les agents communaux n'aiment pas plus que les piétons avoir de la crotte sous les pieds ou, dans leur cas sur les mains !

Ramasser ne prend que quelques secondes :

Enfiler le sachet comme un gants > ramasser la déjection > retourner le sachet > faire un nœud.

Il suffit ensuite de jeter le sachet dans une poubelle et non sous les haies comme nous le constatons régulièrement.



ASSAINISSEMENT : LA LAGUNE

Le système d'assainissement de la commune fonctionne par lagunage. Mais qu'est-ce donc ?

Cette alternative à la station d'épuration permet la décantation des eaux usées à travers des bassins successifs et ainsi évite tout traitement chimique des eaux usées.

Plus en détail, la 1ère étape est un dégrilleur automatique : Ce système est conçu pour la séparation des liquides et des solides dans la phase de pré-traitement des eaux usées. Une grille et un racleur composent ce système. Voici le principe de fonctionnement.

Une 1ère fosse de décantation, vidangée annuellement suit ce système afin de faire décanter les matières en suspension. Puis 3 bassins successifs permettent de continuer ce processus afin d'obtenir une eau claire.

Enfin une saulaie termine le cycle avant un rejet dans la nature.

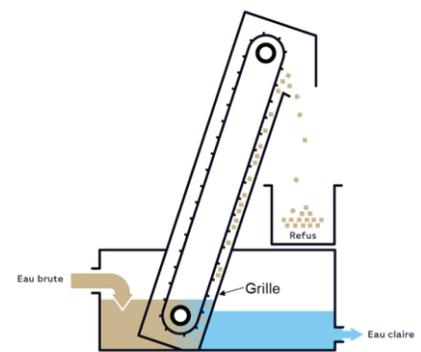
Cette saulaie correspond là encore à un processus de filtration naturel permettant le ruissellement et l'infiltration progressive de l'eau dans le sol afin de finaliser le traitement naturel. Suite à cette saulaie, l'eau s'exfiltre vers un ruisseau.

Afin de s'assurer que ce processus de traitement est complet et efficace, les eaux en sortie de la saulaie sont contrôlées 2 fois par an par un laboratoire indépendant.

Cette infrastructure écologique et naturelle tant dans sa conception que dans son fonctionnement ne peut accueillir que des matières biodégradables, naturelles et non chimiques.

De ce fait, chaque abonné au réseau collectif d'assainissement doit être conscient des éléments qu'il peut rejeter afin de conserver ce fonctionnement naturel :

- Couches, lingettes, serviettes hygiéniques sont interdites
- Matières polluantes ou grasses ne pourront pas être traitées correctement et sont donc interdites.



DEPOTS SAUVAGES

Encore trop régulièrement, des poubelles entières sont retrouvées dans certains endroits de notre commune : au fond d'un chemin, dans un fossé, au pied des conteneurs de tri sélectif, ...

Nous pouvons tous en trouver lors d'une balade en famille ou d'un footing dominical.

Différents services existent pourtant pour traiter ces déchets : ramassage des déchets ménagers hebdomadaire, multiplication des emplacements de tri, déchetterie avec des horaires élargis, ...

Plusieurs actions de pédagogie ont été mises en place : panneaux de rappel à la loi (Dépôt d'ordure interdit – Article R635-8 du Code pénal), articles... Pourtant ces incivilités perdurent. Les agents communaux trouvent environ 1 fois par semaine des ordures à des emplacements « non conventionnels » ...

Ce problème ne touche pas que Domfront en Champagne puisqu'en France, l'association des maires de France estime à 63 000 tonnes par an, les dépôts sauvages d'ordures (équivalent à environ 2423 camions poubelles !).

De ce fait, la collectivité est contrainte de renforcer la « répression » sur ce genre d'acte. Le conseil municipal a voté la mise en place d'une amende de 350€ pour les citoyens déposant volontairement leurs ordures dans des emplacements non autorisés.

Cette amende vient en complément des poursuites judiciaires possibles indiquées par la loi (amende de 750 à 3000€ avec confiscation du véhicule utilisé pour le transport des ordures).

L'objectif est de tout mettre en œuvre pour faire cesser ces incivilités...



Photo : collecte de la marche éco citoyenne du 9 octobre 2021.

Travaux : quand devez-vous faire une demande auprès de la mairie ?

Beaucoup de travaux sont soumis à des autorisations d'urbanisme. Lorsque vous réalisez des travaux dont la surface est supérieure ou égale à 5 m², ceux-ci sont soumis à autorisation.

Vous devez déposer une **déclaration préalable : travaux entre 5 et 20m²**

Pour les constructions et travaux non soumis à Permis de Construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes tels que :

- extension (le seuil peut être porté à 40m² selon la zone du POS : il faut absolument vous renseigner en mairie)
- véranda, abri de jardin, garage
- modification de l'aspect extérieur (notamment la pose de fenêtre de toit, ravalement de façade modifiant l'aspect extérieur...)
- édification d'une clôture,
- coupes et abattages d'arbres...

ATTENTION : un permis de construire sera exigé si, après réalisation, la surface plancher de la construction dépasse 150m².

Vous devez déposer un **permis de construire : travaux supérieurs à 20m²**

Pour les constructions tels que :

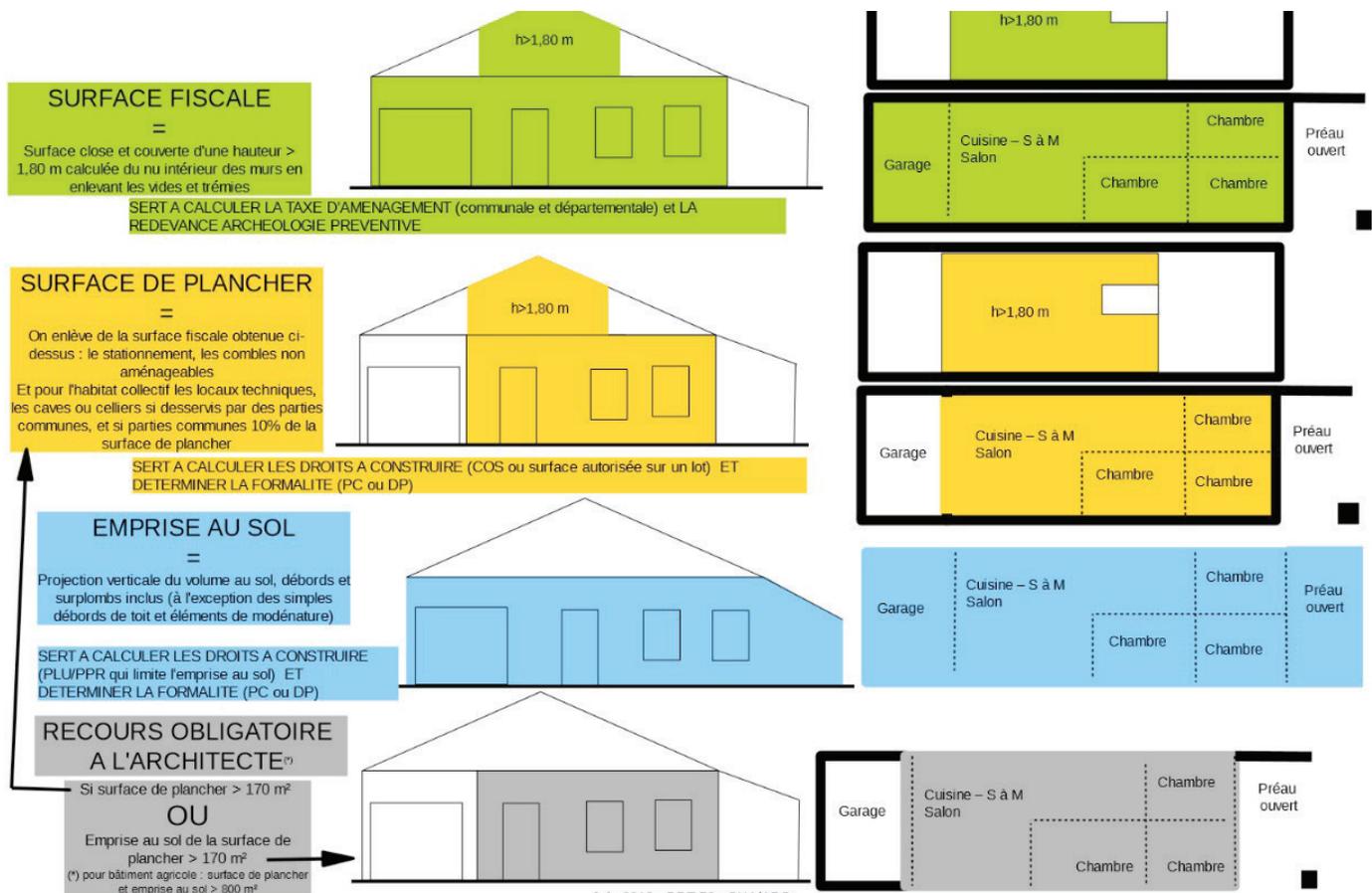
- les maisons individuelles et/ou leurs annexes. Ces travaux ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20m² (portée à 40 m² selon la zone du POS pour les extensions des constructions existantes),
- les travaux qui ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade d'un bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- certains travaux en périmètre d'abords des Monuments Historiques qui sont soumis à une déclaration préalable en dehors de ce périmètre.

Quand y-a-t-il obligation de faire appel à un **architecte** ?

Construction à usage non agricole dont la surface de plancher est > 150m²

Construction à usage agricole dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est > 800m²,

Serres de production dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est > 200m²



SURE : Service Unique pour la Rénovation Énergétique

Les communautés de communes du Pays du Mans et la Région des Pays de la Loire proposent aux propriétaires du territoire un service gratuit et neutre (pas de lien avec une entreprise) de conseil et d'accompagnement dans la rénovation énergétique des logements.

La mise en place de cette plateforme s'inscrit dans les actions du plan Climat lancé par l'État et relayés par les régions et chaque territoire. Sur le pays du Mans (regroupant les communautés de communes de la 4CPS, Maine Coeur de Sarthe, le Gesnois Bilurien, Le Mans Métropole, l'Orée de Bercé Belinois, le Sud Est Manceau), le logement est le second secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre après le transport.

Objectifs ?

Ce service a pour objectif d'être le guichet unique pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique. Cela prend en compte différents types de projets :

- amélioration énergétique des bâtiments,
- amélioration du confort des occupants
- lutte contre la précarité énergétique.

La plateforme s'appuie sur l'expertise de l'opérateur Citémétrie, spécialisé dans l'habitat et la transition énergétique. L'ensemble des coûts de conseil et d'accompagnement est pris en charge par la plateforme à travers des aides de la Région, des contributions des communautés de communes et les certificats d'économie d'énergie des fournisseurs d'énergie.



Afin de pouvoir bénéficier de cet accompagnement, vous devez être propriétaire privé occupant souhaitant effectuer des travaux d'énergie sur un bâtiment de plus de 2 ans situé dans une des communautés de communes citées ci-dessus. Les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier d'un 1er conseil technique auprès de ce service.

A toute étape des travaux, vous pouvez contacter les conseillers pour un conseil ou un accompagnement.

Voici les étapes du parcours d'accompagnement :

Conseils, informations, orientations

Pour toutes questions : appelez SURE au 02 55 44 10 10

Pour le lancement d'un projet, possibilité d'un conseil personnalisé d'environ 1 heure sur RDV dans les locaux de SURE ou lors d'une permanence au pôle intercommunal à Conlie. L'objectif de ce RDV sera de définir le projet à partir de photos, de plan, éventuellement de devis...

RDV, formalisation du projet

Un rdv avec un conseiller permettra de faire une visite de votre logement et une évaluation énergétique du bâtiment.

Cela permettra de d'estimer les coûts des travaux et des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre

Soutien technique et administratif

Analyse des devis par un conseiller neutre et aide au choix des entreprises

Appui au montage de dossier de subvention

Suivi de chantier et vérification de fin de travaux

Un conseiller vous accompagnera pour le suivi des travaux auprès des entreprises sélectionnées afin de vérifier la bonne réalisation selon le devis établi.

SURE ne fait aucun démarchage ! Ils n'interviendront qu'à votre demande !

Contact

SURE

Tél : 02 55 44 10 10

www.sure-paysdumans.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Accueil du public sur RDV et lors des permanences au pôle intercommunal de Conlie (2 x 1/2 journée par mois)

LES FINANCES - BUDGET COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Investissement

Dépenses		Recettes	
Logiciels	2 732,40	Taxe d'Aménagement	10 903,72
Diagnostics énergétiques (mairie et école)	3 180,00	Subventions (plan de relance Région + diagnostic énergétique)	43 253,80
Travaux dépendance	2 974,80	Fonds de compensation TVA	19 650,38
Travaux toiture école	36 570,50	Excédent de fonds capitalisés	80 853,95
Equipement cuisine et mobilier salle communale	11 959,80	Opération d'ordre (dont amortissements)	1 705,00
Travaux réhabilitation maison de services (reliquat)	317,07		
Mission d'assistance techn aménagement terrain	4 500,00		
Panneaux de signalisation	2 416,61		
Emprunts	77 183,64		
Total dépenses investissement	141 834,82	Total recettes investissement	156 366,85
		Solde 2021	14 532,03
		Report 2020	- 71 432,15
		Solde au 31/12/2021	-56 900,12

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement et entretien	200 028,98	Dotations - subventions	283 534,89
Charges de personnel + élus	290 004,85	Remboursement frais de personnel	40 906,54
Reversement sur F.N.G.I.R. (Part TH Département)	54 628,00	Impôts et taxes (dont part Département à reverser à l'État - 54 628 euros)	401 283,43
Subvention SIVOS (école)	67 260,00	Produits des services (concessions, cantine)	43 455,18
Subventions aux associations	4 860,00	Revenus locations immeubles	34 449,33
Intérêts des emprunts	26 784,30	Produits exceptionnels (dont Rembt sinistres)	2 817,20
Aide CCAS	415,96		
Opérations d'ordre (dont amortissements)	1 705,00		
Dotations aux provisions	216,00		
Charges exceptionnelles	288,00		
Total dépenses de fonctionnement	646 191,09	Total recettes de fonctionnement	806 446,57
		Solde 2021	160 255,48
		Report 2020	262 052,06
		Solde au 31/12/2021	422 307,54

BUDGET 2022

Répartition de l'excédent de fonctionnement (422 938,38 €) : excédent capitalisé de fonctionnement en recettes d'investissement (101 850,72 €) et excédent reporté en recettes de fonctionnement (320 456,82 €)

Investissement

Dépenses		Recettes	
Achat terrain	20 000,00	Reversement FCTVA	3 000,00
Matériel informatique (logiciel, équipt)	6 299,28	Taxe d'aménagement	7 000,00
Chaudière mairie et école	44 000,00	Subventions	185 229,28
City stade	90 000,00	Dépôts et cautionnements	1 500,00
logements locatifs (trvx toiture, chaudière)	42 170,60	Opérations d'ordre (dont amortissement)	1 705,00
Matériel divers (atelier, cantine, école)	20 000,00	Excédent capitalisé de fonctionnement	101 850,72
Mission d'ass technique aménagement terrain	12 780,00	Virement de la section de fonctionnement	203 773,55
Voirie (travaux + étude + panneaux)	411 500,00	Emprunt	288 331,45
Éclairage public	31 000,00		
Remboursement emprunts	41 240,00		
Dépôts et cautionnements	1 500,00		
Travaux en régie	15 000,00		
Report 2020	56 900,12		
Total dépenses investissement	792 390,00	Total recettes investissement	792 390,00

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement et entretien (fds de roulemnt inclus)	349 299,45	Dotations - subventions	233 000,00
Charges de personnel et élus	312 650,00	Remboursement frais de personnel	36 851,18
Reversement sur F.N.G.I.R. (Part Taxe d'habitation du Département à reverser à l'État)	56 000,00	Impôts et taxes (dont part Département à reverser à l'État 56 000 env)	370 000,00
Subventions SIVOS + CLIS	85 500,00	Produits des services (concessions, cantine)	37 100,00
Subvention aux associations	6 000,00	Revenus locations immeubles	32 000,00
Intérêts des emprunts	23 730,00	Travaux en régie	15 000,00
Opérations d'ordre (dont amortissements)	1 705,00	Excédent reporté	320 456,82
Charges exceptionnelles	3 750,00		
Secours CCAS	2 000,00		
Virement à la section d'investissement	203 773,55		
Total dépenses fonctionnement	1 044 408,00	Total recettes fonctionnement	1 044 408,00

LES FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT

COMpte ADMINISTRATIF 2021

Investissement

Dépenses		Recettes	
Amortissements	15 330,66	Fonds de compensation TVA	80,08
Remboursement capital emprunts	21 699,11	Amortissements	45 587,00
Etude extension réseau	2 100,00		
Total dépenses investissement	39 129,77	Total recettes investissement	45 667,08
		Solde 2021	6 537,31
		Report 2020	39 266,34
		Solde au 31/12/2021	45 803,65

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 213,01	Vente de produits prest. services (consom ^o , abonnements)	46 917,73
Travaux et nettoyage réseaux	12 677,47	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 536,45
Personnel 2020 (entretien réseaux)	5 989,54	Participation assainissement collectif (PAC)	3 000,00
Contrôles et analyses lagune + ragondins	696,62	Amortissements	15 330,66
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 193,00	Produits exceptionnels	133,85
Amortissements	45 587,00		
Non-valeur / créances éteintes/annulation	64,91		
Intérêts des emprunts	6 575,69		
ICNE	- 436,51		
Dotations aux provisions	710,00		
Total dépenses fonctionnement	79 270,73	Total recettes fonctionnement	69 918,69
		Solde 2021	-9 352,04
		Report 2010	123 493,50
		Solde au 31/12/2021	114 141,46

BUDGET 2022

Investissement

Dépenses		Recettes	
Travaux	43 285,65	Amortissements	45 594,00
Etudes	48 000,00	Virement de la section de fonctionnement	37 069,00
Amortissements	15 331,00	Excédent reporté	45 803,65
Emprunt (rembt capital)	21 850,00		
Total dépenses investissement	128 466,65	Total recettes investissement	128 466,65

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 600,00	Participation assainissement collectif (PAC)	10 000,00
Charges externes (nettoyage réseau)	72 000,00	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	40 000,54
Contrôles et analyses lagune	3 300,00	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 500,00
Charges de personnel	7 000,00	Amortissements	15 331,00
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	5 000,00	Report 2021	114 141,46
Amortissements	45 594,00		
Pertes sur créances irrécouvrables	3 500,00		
Intérêts des emprunts	6 600,00		
ICNE	- 400,00		
Dotations pour dépréciation	710,00		
Virement à la section d'investissement	37 069,00		
Total dépenses fonctionnement	183 973,00	Total recettes fonctionnement	183 973,00

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS 2022

APE SIVOS	650 €
US Conlie-Domfront	1 000 €
Génération Mouvement Domfront	400 €
Association Culture et Loisirs Domfrontais	760 €
Pétanque Domfrontaise	100 €
Anciens combattants	50 €
Musique de Sainte Cécile Neuvy-Bernay	150 €
Association Restaurant Interentreprise (prestataire cantine)	105 €
Comice Agricole de Conlie	200 €
Compagnie Barolosolo	300 €
Judo Club de la Champagne Conlinoise	180 €
JSCC (territoire de la 4CPS)	400 €
Association des communes sarthoises «les maisons fissurées»	170 €
Collège André Pioger (foyer)	400 €

LES IMPOTS DIRECTS 2022

	Taux 2022 Taux commune + département	Produits attendus en 2022 (euros)
Taxe foncière (bâti) Commune + Département *	38,75 %	249 008,00
Taxe foncière (non bâti)	36,38 %	56 462,00
CFE (cotisation foncière des entreprises)	néant	néant
Prélèvement GIR (garantie individuelle de ressources) à reverser au Département		- 54 628,00

*La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par la loi de finances pour 2020.

Pour compenser en partie la perte de produit, à compter du 1er janvier 2021, les communes bénéficient du transfert à leur profit de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale. Le taux de 38,75% correspond au taux commune + département

Cette compensation étant bloquée sur la base de 2017, la seule variable d'ajustement pour les communes, qui voient leur population augmenter, ne repose que sur l'impôt foncier.



Tarifs salle communale 2022

La salle communale est louée sans vaisselle

	Commune	Hors commune
1 jour de 9h00 le matin à 9h00 le lendemain matin	200 euros	250 euros
2 jours de 9h00 le matin à 21h00 le lendemain soir	250 euros	300 euros

Tarifs espace domfront 2022

L'espace domfront est loué sans vaisselle

Salle entière + bar + cuisine		
	Commune	Hors commune
1 jour	400,00 euros	750,00 euros
2 jours	500,00 euros	850,00 euros
3 jours	600,00 euros	950,00 euros

Grande salle + bar (sans la cuisine)		
	Commune	Hors commune
1 jour	300,00 euros	650,00 euros
2 jours	400,00 euros	750,00 euros
3 jours	500,00 euros	850,00 euros

1/2 salle + bar + cuisine		
	Commune	Hors commune
1 jour	300,00 euros	550,00 euros
2 jours	450,00 euros	700,00 euros
3 jours	550,00 euros	850,00 euros

Bar pour vin d'honneur		
	Commune	Hors commune
1 jour	150,00 euros	250,00 euros



Tarifs cimetière 2022

Concession cimetière 2 m ² · 30 ans	120 euros
Concession cimetière 2 m ² · 50 ans	180 euros
Concession caverne · 30 ans	700 euros
Dispersion des cendres et/ou possibilité d'inscrire le nom sur la stèle du jardin du souvenir (gravure à la charge de la famille)	50 euros

Redevance assainissement 2022

Taxe assainissement	1,10 euros / m ³
Abonnement	35 euros / an
Participation pour l'Assainissement Collectif	1 500 euros
Taxe de non raccordement au réseau d'assainissement	100,00 euros

AFFAIRES SCOLAIRES

SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Domfront en Champagne fonctionne en SIVOS avec les communes de Cures, et La Chapelle Saint-Fray. Chacune des communes dispose d'une école et d'une cantine.

Le SIVOS a la gestion des finances et des ressources humaines nécessaires au fonctionnement des 3 écoles. La commune gère les locaux et la gestion de la cuisine pour la cantine.

Fonctionnement

Cette année, la répartition des niveaux entre les communes est la suivante :

Domfront en Champagne accueille les classes de toute petite section/petite section, la moyenne section, la grande section et le CP.

Cures accueille les classes de CE1 et CE2

La Chapelle Saint-Fray accueille les classes de CM1 et CM2

Cantine

Pour la commune de Domfront, les repas sont confectionnés par la société Restauval. Ils sont cuisinés sur le site de Legrand à Sillé le Guillaume et sont livrés en liaison chaude à la cantine tous les jours. Le tarif du repas pour les familles sera de 3,70€ pour l'année scolaire 2022-2023.

Transports

Les 3 communes fonctionnant en SIVOS, un service de transport scolaire est mis en place et géré par la Région afin d'établir une rotation matin et soir entre les trois sites scolaires. La Région facture le transport 55 €/an.

Le SIVOS prend en charge 50€ (budget d'environ 4000€).

Le remboursement s'effectue sur demande auprès du SIVOS, sur présentation de la facture et d'un RIB (après l'inscription et le paiement par les parents sur le site du conseil régional des Pays de la Loire).

Pour plus de renseignements (tarif et horaire), merci de vous reporter sur le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr/transports-scolaires-en-sarthe>.

Garderie périscolaire

L'école de Domfront dispose d'une garderie périscolaire avec une amplitude horaire importante. Le SIVOS organise une garderie gratuite de 8h15 à 8h50 et de 16h15 à 17h15.

L'association des Parents d'élèves organise une garderie payante de 7h15 à 8h15 et de 17h15 à 19h. Cette garderie se situe dans l'enceinte de l'école maternelle.

Finances

Le SIVOS fonctionne au travers du financement des 3 communes le constituant

Pour 2022, le budget s'élève ainsi à 150 877€ en fonctionnement et 15 814€ en investissement.

Cette charge répartie entre les 3 communes au prorata du nombre d'enfants est importante pour la collectivité. La commune de Domfront en Champagne finance 60 %, les communes de Cures et La Chapelle Saint Fray 20 % chacune.

Ce choix des élus permet de maintenir un investissement pour nos écoles (matériels informatiques, jeux sportifs, albums et manuels scolaires) et une gestion cohérente de l'organisation au quotidien (fournitures scolaires, frais de personnel, ...).

Contact

SIVOS

Séverine Tafforeau • Présidente
sivos72240@orange.fr

Ecole

Tél : 02 43 20 81 71

ce.0721204T@ac-nantes.fr



AFFAIRES SCOLAIRES

Retraites et mutation

Beaucoup de changements sur Domfront cette année. L'enseignante de Moyenne Section, Catherine Bachelier et l'enseignante de CP, également directrice, Sylvie Rousseau, prennent leur retraite. L'enseignante de Grande Section, Estelle Farin, va poursuivre sa mission pédagogique, dans le cadre d'une mutation.

Merci à elles pour les années passées auprès des enfants du SIVOS.

Charlotte Clausse a été nommée à la direction de l'école de Domfront et prendra la classe des moyennes sections.

Les classes de Grandes Sections et de CP seront reprises par des enseignants qui sont -en cours de nomination.



Mme Sylvie ROUSSEAU



Mme Charlotte CLAUSSE

APE du SIVOS

Activités

L'association des parents d'élèves (APE) regroupe les parents d'élèves du SIVOS. Elle a 2 missions principales :

- La première est d'assurer l'accueil des enfants avant et après l'école en complément des garderies du SIVOS.
- La seconde est d'organiser des manifestations au profit des enfants de l'école : carnabal, fêtes des écoles. Les fonds récoltés lors de ces animations permettent ainsi de participer aux projets de sorties scolaires.

Le moteur de cette association est une équipe de parents bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour assurer ces missions. L'APE ne peut fonctionner sans le soutien des enseignantes, des mairies et du SIVOS, que nous remercions et que nous saluons pour le travail entrepris spécifiquement durant ces 2 années de COVID.

Nous remercions vivement tous les parents qui nous ont rejoint dernièrement et qui assurent la pérennité de l'association. Rappelons d'ailleurs que nous accueillons toujours les parents désireux de nous rejoindre pour partager l'aventure avec nous.

Tarifs garderie périscolaire

Tarif de la garderie par enfant :

- Arrivée entre 7h15 et 7h45 : 2€
- Arrivée entre 7h45 et 8h15 : 1€
- Départ entre 17h15 et 17h45 : 1€
- Départ entre 17h45 et 18h15 : 2€
- Départ entre 18h15 et 19h : 3€

Contact

Fabrice Mathieu - Président
ape72240@gmail.com

Changement de nom

L'association du Centre Social est devenue l'association Espace AFAJES : Espace Associatif Famille Jeunesse et Solidarités.

Les locaux à Conlie accueillent les habitants pour répondre à vos questions de la vie quotidienne sur votre territoire ou vous rendre service : accès ordinateur et photocopieur pour vos démarches administratives, téléphones, informations sur les associations et les manifestations du territoire... Les locaux hébergent aussi les services du département (Sarthe Autonomie, Assistantes Sociales), des permanences de services publics (CARSAT, MSA...) et également Solidarité & Travail Association Intermédiaire si vous avez besoin d'Aide à Domicile. L'association est inscrite dans le réseau Point d'Animation à la Vie Associative, n'hésitez pas à demander des renseignements pour vous accompagner dans vos projets associatifs (création, développement de projets, évolution des statuts, animation d'AG...).

Animation familles

Cet été les animations familles sont très variées :

En juillet

- Vendredi 08 juillet à partir de 18h30 : sortie Soirée d'été au Mans (pique-nique et spectacle)
- Lundi 11 juillet dès 9h45 : journée au domaine du Houssay à Spay (pique-nique et baignade)
- Mercredi 13 juillet à 14h : atelier créatif parents-enfants (activités manuelles)
- Mardi 12 juillet dès 9h30 : balade contée au Jardin des Prés Verts à Mézières
- Lundi 18 juillet dès 18h30 : sortie Soirée d'été au Mans (pique-nique et spectacle)
- Vendredi 22 juillet dès 10h : atelier cuisine (au Centre Social)
- Lundi 25 juillet dès 10h30 : journée à l'Arche de la Nature (pique-nique, jeux, balade)
- Mardi 26 juillet à 14h : atelier surprise au Centre Social
- Jeudi 28 juillet de 14h30 à 22h30 : visite du Jardin des Plantes et Nuit des Chimères au Mans (pique-nique)

En août

- Mercredi 17 août : repas partagé et soirée au Bowling
- Jeudi 18 août : après-midi détente et baignade
- Vendredi 19 août : visite ferme pédagogique
- Mercredi 24 août : atelier cuisine matinée et repas commun le midi
- Jeudi 25 août : sortie au Jardin des Prés Verts à Mézières (à confirmer)
- Mardi 30 août : sortie à Saint Léonard (pique-nique, balade)

Accueil de loisirs

Inscription

Venez vous inscrire à l'accueil du Centre Social à Conlie sur le site de votre choix en fonction des capacités d'accueil.

En juillet

L'Accueil de Loisirs sera sur 3 sites du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet
École de Lavardin et École Maternelle de Conlie et Salle Eole à Conlie.

Également 3 séjours sous la tente en proximité : Jeux Sportifs olympiades, Trappeurs et activités pleine nature, dans les champs ferme pédagogique et mon premier mini camp pour les plus petits une nuit sous la tente à l'accueil de loisirs.

En août

L'accueil de Loisirs sera à Conlie.

En septembre

A la rentrée de septembre, l'ALSH sera sur les 2 sites de Lavardin et Conlie les mercredis et petites vacances.



4CPS

La Recyclerie

A Sillé-le Guillaume, zone de la Mardelle, une recyclerie dénommée « La Ressource », a ouvert ses portes le 3 juillet 2021. Le bâtiment a été construit par la 4CPS et loué à l'Espace APAJES (Associatif Famille Jeunesse et Solidarités).

L'ouverture de la recyclerie favorise la réinsertion de personnes sorties depuis quelques temps du marché de l'emploi. Une dizaine de salariés travaille à La Ressource. 65 % d'hommes et 35 % de femmes. Elle participe à l'Economie Sociale et Solidaire localement, sur le territoire de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, notamment par l'emploi de personnes en insertion sociale et professionnelle. Elle contribue aussi à une Economie Circulaire dans le cadre du Développement Durable et du respect de l'environnement. C'est aussi un lieu convivial et de bonne humeur, de rencontres et d'échanges, de solidarité et d'entraide. Jean-Jacques SOREAU, le Président de l'Espace AFAJES est satisfait des résultats. Le démarrage a été prometteur et plus important que prévu. Les salariés (habitants du territoire, 4 CPS) se sont appropriés le montage du projet, 32 tonnes collectées dont 9 tonnes à la déchetterie et 23 tonnes de déchets économisés.

C'est une première collaboration dans ce domaine entre une communauté de commune et le monde associatif.

Les habitants ont rapidement pris l'habitude de déposer et d'acheter en magasin.

L'Espace APAJES est l'association, reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, exploitante et porteuse de la recyclerie « La Ressource ».



Horaires d'ouverture

- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
- Samedi 9h30 à 12h

Forum des associations Sports et Cultures

- **Le vendredi 02 septembre** de 17h à 19h : l'association Espace AFAJES co-organise avec la municipalité de Conlie le forum des associations Sports & Cultures.

En raison d'un espace restreint à la salle Eole à Conlie, nous devons sélectionner une vingtaine d'associations en espérant présenter un éventail assez large des activités sur le territoire. Ce forum est voué à grandir.

La P'tite Frip

Les bénévoles de l'association tiennent La P'tite Frip', vestiaire solidaire de vêtements d'occasion, ouvert sur rendez-vous (par téléphone ou à l'accueil) : vente au kilo.



Contact

Espace AFAJES – Centre Social
01 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
02 43 52 11 50 // cskonlie72@wanadoo.fr
ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30
Espace AFAJES - La Ressource
145, impasse de la Mardelle
72140 Sillé le Guillaume
02 52 32 06 53 // aces72@orange.fr

sur Facebook @CSMLSouty
sur IntraMuros Centre Social
Recyclerie « La Ressource »

Activités

Si la situation sanitaire le permet, diverses activités seront proposées aux adhérents.

Cartes

Reprise de cette activité en septembre.

- 7 et 21 septembre
- 5 et 19 octobre
- 9 et 13 novembre
- 7 décembre

Marches

Reprise prévue en septembre, tous les lundis après-midi par groupe. Rendez-vous à 13h45 au parking espace domfront.

2 parcours sont proposés :

- Grand parcours : entre 8 et 10 km environ
- Moyen parcours : entre 5 et 8 km environ

Tous les mardis après-midi, un petit parcours de moins de 5 kms est également proposé.

Responsable de la marche

Daniel MUSSARD

06 43 25 42 22

Marche éco-citoyenne

La marche éco-citoyenne consiste (en partenariat avec la mairie) à ramasser les déchets jetés sur les routes et dans les fossés.

Plusieurs parcours seront proposés.

Inscription auprès de la mairie (02 43 20 52 11) ou auprès de Daniel Mussard (06 43 25 42 22)

En 2023, la marche sera proposée le 11 mars.

Yoga

Reprise à partir de septembre, les cours auront lieu :

Le jeudi de 9h30 à 10h45 et de 11h00 à 12h15

Attention : cette activité nécessite un certificat médical.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à Michelle Launay (06 79 67 88 07) ou à Renée Deslis (06 72 48 84 39).

Il reste des places disponibles.

Repas de Noël

Afin d'éviter toute contamination, l'association a décidé en décembre dernier de proposer un repas à emporter. Cette année, le repas aura lieu le 16 décembre.

Remerciements

Générations Mouvement remercie la commune de Domfront en Champagne pour l'aide apportée et sans laquelle l'association ne pourrait pas réaliser toutes ces activités.

Agenda

- **14 janvier 2023** : assemblée générale avec bilan 2022 et élection du bureau. La dégustation de la galette clôturera cette réunion.

Le Bureau

- Présidente : Ginette Oger
- Présidente d'honneur : Lucienne Bedouet
- Vice-Présidente : Michelle Launay
- Secrétaire : Josseline Decore
- Secrétaire adjointe : Josiane Liger
- Trésorier : Daniel Mussard
- Trésorier adjoint : Bruno Deslis
- Membres : Danielle et J-Jacques Albert, Renée Deslis, Annick Froger, Monique Goutard, J-Claude Lesouève, Michèle Mussard, J-Marie Pinaudier



Contact

Ginette OGER • présidente
Les Basses Vallées
72 240 Domfront en Champagne
Tél : 02 43 20 73 07

Daniel MUSSARD • trésorier
06 43 25 42 22
danielmussard72@gmail.com
mussard.daniel@neuf.fr

Activités

Spectacles / atelier

2020-2021, deux années blanches pour l'Association Culture et Loisirs Domfrontais dues à la crise sanitaire du Covid.

Néanmoins, pour l'école de Domfront (maternelles et CP) deux journées (10 décembre 2021 et 18 janvier 2022) étaient prévues pour des ateliers marionnettes. Nous n'avons pu faire que la séance du 10 décembre.

La séance du 18 janvier a été reportée au 20 mai de cette année. En complément des ateliers, un spectacle de marionnettes à fils était programmé le 12 décembre à l'occasion de l'arrivée du père Noël de la commune, ce spectacle annulé une fois de plus à cause du COVID, est reprogrammé au dimanche 11 décembre 2022.



Brocante

Depuis 2020, il n'y a plus le vide-grenier de Pâques. Bien sûr le Covid est encore passé par là. Mais il faut également tenir compte d'une part du manque de bénévoles pour assurer la buvette et la logistique et d'autre part que la société qui gérait les exposants est inactive.

Agenda

- 16 septembre 2022 : Assemblée Générale dans la petite salle de l'espace domfront
- 11 décembre 2022 : spectacle de marionnettes à fils avec la compagnie Lily à l'occasion de l'arrivée du Père Noël.

Remerciements

L'association tient à remercier le Conseil Départemental et la municipalité pour leur soutien financier.

Bibliothèque

Achat de mobilier

L'association est un partenaire de la mairie pour faire vivre la bibliothèque. Plusieurs de ses adhérents sont bénévoles pour tenir des permanences mais pas que.

L'association a décidé de faire l'acquisition de 4 meubles hauts à roulettes pour ranger les BD et 2 meubles bas pour les albums enfants

Pour rappel le catalogue en ligne est accessible sur :

<http://domfront-pom.c3rb.org> puis vous entrez votre nom et votre n° de carte de lecteur.

Contact Bibliothèque

Sylvie Rouxel : bibliotheque.domfront@wanadoo.fr ou 02 43 24 15 69

Horaires

La bibliothèque ouvre au public dès le vendredi 2 juillet 2021 :

- Mercredi de 15h00 à 18h00
- Vendredi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00



Le Bureau

- Président : Bruno Blin
- Vice-Présidente : Séverine Hercé
- Secrétaire : Joseph Rossard
- Secrétaire adjoint : Antoine Denis
- Trésorier : Gérard Hyron

Contact

Bruno Blin · Président
10 place de l'Eglise
72240 Domfront en Champagne
Tél : 06 22 42 10 23
bruno.blin@orange.fr

S.A.R.L
GUERANGER - RIOUL
★ AMBULANCES ★

72240 CONLIE ☎ 02 43 20 53 28
 32 bis Route du Mans

72140 SILLE LE GUILLAUME ☎ 02 43 20 11 85
 10 bis rue du Cdt LEVRARD

S.A.R.L
GUERANGER - RIOUL
TAXI

TOUTES DISTANCES 24h/24

72240 CONLIE ☎ 02 43 20 97 91
 32 bis Route du Mans

72140 SILLE LE GUILLAUME ☎ 02 43 20 02 40
 10 bis rue du Cdt LEVRARD

- Créations florales -
Cache-Pot
 Mariage - Deuil - Bouquets
 Compositions florales

24, rue du Mans
 72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE
 02 53 76 04 76
 marienoel.gaignard@sfr.fr
 LIVRAISON - Paiement CB

PEUGEOT

Votre Agent PEUGEOT

s.a.r.l. Didier BRAULT

Vente de véhicules neufs et d'occasion
 Dépannage Remorquage 24h/24
 Route de Mans - DOMFRONT - ☎ 02 43 20 52 15

SUPER U Conlie

02 43 20 82 60
 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h

DRIVE **location** **traitéur** **PHOTO**

TOP GARAGE **GARAGE ALAIN BROSSARD**

Mécanique Carrosserie Peinture
 Entretien et réparation toutes marques
 Ventes VO-VN

23 La Vauvelle - 72240 DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE
 Tél. : 02 43 20 92 97 - Fax : 02 43 23 47 67
 E-mail : garagealainbrossard@orange.fr - www.top-garage.fr

Hypnothérapie - Coaching

Aurore Forges

5 impasse de La Pelterie
 72240 Domfront en champagne
 06.64.09.89.84.

auroreforges@outlook.fr
 www.hypnaurore.com

Siret 80961814300014

A Bien Taux
 Votre courtier en prêt immobilier

Johann BLIN
 06 11 59 21 15
 johannblin77@gmail.com

20 rue Barbier - 72 000 Le Mans
 www.abientaux.com

Groupama

VOTRE AGENCE DE CONLIE
 Place des Halles
 Tél. : 02.43.52.10.90

N°Cristal 09 69 36 10 11
 Informations, avis, avis APPEL NUM SUBSTITUE

Sur groupama.fr
 Groupama Centre Manche

OPTIC CHESNAIS

JENNIFER LOUVIGNE
 AURELIEN LOUVIGNE
 OPTICIENS DIPLOMES
 C.C SUPER U
 36 ROUTE DU MANS 72240 CONLIE
 TEL/FAX : 02.43.28.37.18
 optic.chesnais@orange.fr

CHARPENTE COUVERTURE
RAMONAGE Jérôme RAGOT

LA TUILERIE
 DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE
 TÉL. 02 43 20 35 28

julie et christophe chevreux
 02.43.10.51.01
 domfront en champagne

boulangier-pâtisier

2 rue de la chapelle st fray ☎ 72240 domfront en champagne
 fermé le dimanche après-midi et le lundi

Carine Création

SALON DE COIFFURE MIXTE

Ouvert du mardi au samedi
 Tél : 02 43 28 89 05
 39 rue du Mans 72210 Domfront-en-Champagne

**Vous souhaitent de
 bonnes vacances**